

Trousse de communication pour les fournisseurs de soins et les leaders en santé

Semaine nationale de la sécurité des patients

Du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019



Votre voix intérieure
peut sauver des vies.

Chers et estimés participants de la Semaine nationale de la sécurité des patients,

De nombreux Canadiens croient que nous avons le système de santé le plus sécuritaire au monde – et pourtant, nous avons encore du chemin à faire.

Selon un rapport publié en juillet 2017, le système de santé canadien se classe 9^e parmi 11 pays occidentaux; un résultat qui inclut les indicateurs de mesure sur la qualité des soins et la sécurité des patients. Chaque année, nous misons sur la Semaine nationale de la sécurité des patients (SNSP) pour susciter la volonté d'effectuer des améliorations marquantes en matière de sécurité des patients et de qualité. En travaillant ensemble, des milliers de professionnels, de patients et de familles peuvent répandre le messages #vaincrelesilence et contribuer à un système de santé plus sécuritaire.

C'est avec un réel enthousiasme que je partage avec vous le thème de cette année qui invite à **combattre le silence systémique**. Ce silence persiste entre les patients et les prestataires de soins, entre les collègues de travail dans les établissements de santé, entre les administrateurs des différentes régions et entre le public et les décideurs. Nous voulons dire aux gens que lorsqu'ils savent, pensent ou sentent que quelque chose ne tourne pas rond, il faut en parler.

En brisant le silence ensemble, nous travaillons à une meilleure prestation de soins pour nous tous.

Assurez-vous de profiter pleinement de toutes les activités de la Semaine nationale de la sécurité des patients :

- Veuillez télécharger la trousse de communication à www.semainedelasecuritedespateurs.ca. Cette trousse électronique contient des messages clés, des billets et des gazouillis que vous pouvez partager sur les médias sociaux, et également un article pour les infolettres. Plus nous atteindrons de gens, plus sécuritaires seront nos soins.
- À partir du 21 octobre, joignez-vous à notre nouvelle campagne audacieuse #vaincrelesilence! Partagez vos conseils de sécurité pour réduire les préjudices aux patients sur le site vaincrelesilence.ca.
- Téléchargez le tout nouvel épisode de notre baladodiffusion primée PATIENT, où nous demandons aux patients, aux prestataires de soins et aux dirigeants comment ils vainquent le silence et ce que nous pouvons faire pour assurer notre sécurité.
- Les fournisseurs de soins et les administrateurs sont invités à participer à notre webinaire pour apprendre comment ils peuvent se lancer #vaincrelesilence et favoriser une culture qui rompt le silence dans leur milieu de travail.
- Un deuxième webinaire lancera la trousse d'outils pour les programmes de soutien par les pairs du milieu de la santé, tout en présentant un comité consultatif d'experts et le Réseau canadien de soutien par les pairs.
- Enfin, un troisième webinaire se penche sur la Loi de Vanessa – la *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses*, qui met l'accent sur la déclaration obligatoire – et les changements que devront effectuer les hôpitaux et les centres de soins, tout en offrant des ressources pour faciliter cette transition.

La trousse de communication vous aidera à organiser vos propres activités de la SNSP. Elle donne des renseignements sur les ressources numériques et les outils promotionnels qui vous permettront de faire de votre SNSP un succès!

Consultez la panoplie de ressources en ligne à www.semainedelasecuritedespateurs.ca. Inscrivez-vous pour recevoir les mises à jour, car nous ajouterons sans cesse de nouveaux outils. Je vous invite instamment à participer sur les médias sociaux – je serais ravie de voir ce que votre organisation fait pour nous aider à assurer notre

sécurité dans la prestation de soins. Gazouillez en utilisant le mot-clic #vaincrelesilence et suivez l'ICSP @Patient_Safety.

Merci pour votre dévouement qui contribue à faire de la sécurité des patients une priorité. Ensemble, nous pouvons rendre notre système de santé plus sécuritaire.

Votre toute dévouée de la sécurité des patients,

A handwritten signature in black ink that reads "Chris Power". The signature is written in a cursive, flowing style.

Chris Power
Directrice générale, Institut canadien pour la sécurité des patients



Cette trousse contient tous les renseignements dont vous avez besoin pour communiquer vos activités de la Semaine nationale de la sécurité des patients (SNSP) à vos parties prenantes, et contribuer à faire de la sécurité des patients une priorité partout au Canada. La SNSP se déroule du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019. Notre but est de convaincre les gens à parler immédiatement lorsqu'ils ont l'impression ou se rendent compte que quelque chose cloche.

Table des matières

Comment participer à la campagne

Utilisez cette section pour renseigner votre personnel sur les façons de communiquer au sein de votre organisation et sur les médias sociaux. Tous ces éléments sont disponibles au www.patientsafetyweek.ca pour le téléchargement et le partage.

- Site Web vaincrelesilence.ca
- Baladodiffusion *PATIENT* pour rompre le silence
- Webinaire A la conquête du silence
- Webinaire Créer un espace sûr
- Webinaire sur *la Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses*

Messages sur les médias sociaux

Cette section vous aide à promouvoir la campagne #vaincrelesilence en utilisant des outils en ligne tels que des gazouillis et messages rédigés à l'avance pour Facebook/LinkedIn. Passez le mot.

À propos de l'Institut canadien pour la sécurité des patients et de la Semaine nationale de la sécurité des patients

Faits saillants sur la sécurité des patients

Imprimez, distribuez et partagez électroniquement les faits saillants pour accroître la sensibilisation à l'enjeu de la sécurité et faire en sorte qu'elle devienne une priorité au sein de votre organisation et pour vos patients et leur famille.

Article d'infolettre

Un article à partager avec votre équipe de communication en vue de l'inclure dans votre infolettre locale. Publiez-le sur votre site Web et transmettez-le à votre personnel par voie électronique. Inscrivez le nom de votre organisation et publiez cet article dans la prochaine parution de votre infolettre.

Ressources promotionnelles

Des ressources numériques gratuites pour faire la promotion de la Semaine nationale de la sécurité des patients dans votre établissement et sur les réseaux sociaux. Les ressources numériques, dont des affiches imprimables, des images pour médias sociaux et des images pour écrans télé sont disponibles à www.semainedelasecuritedespatients.ca. Commandez des outils promotionnels gratuits, tels que des

macarons et des affiches grand format à www.patientsafetyweek.ca. Vous ne payez que les frais d'expédition.

- Ressources numériques gratuites
- Ensembles promotionnels gratuits *vous ne payez que les frais d'expédition (les quantités sont limitées)

Comment participer à la campagne

Prêtez votre voix – vaincrelesilence.ca (lancement le 21 octobre)

Votre voix a le pouvoir de sauver des vies. Prêtez votre voix aujourd'hui pour raconter votre expérience en matière de préjudices au patient et partager vos conseils sur le site vaincrelesilence.ca (lancement le 21 octobre) pour que d'autres puissent tirer des leçons de votre vécu. Écoutez également les histoires d'autres personnes et partagez-les; voilà un bon moyen de s'entraider pour accroître la sécurité des soins que nous recevons.

Baladodiffusion *PATIENT* pour rompre le silence

L'ICSP est ravi de lancer un nouvel épisode de sa série de baladodiffusions primée *PATIENT*! Réalisée en vue de la Semaine nationale de la sécurité des patients, la balado série *PATIENT* explore le thème de la sécurité des patients par une dramatique médicale documentaire mettant en vedette des personnes qui tentent de remédier à des problématiques de soins de santé modernes depuis l'intérieur du système. *PATIENT* a reçu le prix Bronze dans la catégorie du meilleur projet multimédia à la prestigieuse cérémonie de remise des prix d'excellence de la Société canadienne des relations publiques; la série est de plus récipiendaire d'un prix d'excellence de l'Association internationale des professionnels de la communication. Elle fut également au deuxième rang des baladodiffusions médicales les plus écoutées sur iTunes durant la SNSP 2017!

Pour la SNSP 2019, nous avons réalisé un nouvel épisode où des patients, des fournisseurs de soins et des leaders en santé expliquent la façon dont ils vainquent le silence et ce que nous pouvons faire pour accroître notre sécurité en tant que patients. Nous aurons l'occasion d'entendre des patients qui relatent leurs expériences vécues dans le système de santé, et des prestataires de soins qui nous indiquent comment nous pouvons instaurer une culture d'ouverture et de dialogue entre les professionnels de la santé et les patients/les familles.



Assurez-vous que vous-même et votre personnel écoutez ces baladodiffusions informatives au www.patientpodcastcanada.com durant la SNSP.

Webinaire À la conquête du silence

Joignez-vous à nous le lundi 28 octobre à 10 heures HR/12 h (midi) HE pour participer au webinaire À la conquête du silence. Des détails sur les présentations et les conférenciers seront publiés au www.semainedelasecuritedespateurs.ca et envoyés par courriel aux participants inscrits de la SNSP.

Le webinaire est disponible uniquement en anglais - [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Webinaire Créer un espace sûr

Joignez-vous au webinaire Créer un espace sûr le mardi 29 octobre à 10 heures HR/12 h (midi) HE. Nous avons élaboré, en partenariat avec la Commission de la santé mentale du Canada, une nouvelle trousse d'outils pour les programmes de soutien par les pairs dans le milieu de la santé. La trousse, conçue à l'intention des personnes responsables des politiques et des règlements, des administrateurs, des gestionnaires, des équipes de soins et des pairs aidants, comprend des outils, des ressources et des gabarits provenant d'organisations de partout dans le monde qui ont mis en place avec succès leurs propres programmes de soutien par les pairs destinés aux fournisseurs de soins. De plus, les coprésidents du nouveau comité consultatif canadien d'experts pour les programmes de soutien par les pairs dans le milieu de la santé présenteront le mandat et les objectifs de leur comité ainsi que le nouveau réseau en ligne associé à ces programmes.

Le webinaire est disponible uniquement en anglais - [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Webinaire sur la *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses*

Joignez-vous au webinaire sur la *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses* le vendredi 1^{er} novembre à 10 h HR / 12 h (midi) HE. Nous examinerons la Loi de Vanessa et l'importance qu'y revêt la déclaration obligatoire, et verrons comment les ressources et outils éducatifs peuvent aider les fournisseurs de soins et les leaders en santé à identifier et à déclarer les réactions indésirables aux drogues (RID) graves et les incidents liés aux instruments médicaux (IIM).

Le webinaire est disponible uniquement en anglais – [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Messages sur les médias sociaux



Twitter

Alimentez la conversation : soyez de la vague #vaincrelesilence sur Twitter en relayant ces gazouillis et ces images numériques offertes gratuitement qui incitent à rompre le silence. Copiez le texte et collez-le dans vos messages Twitter, puis téléchargez les images à partir du site www.semainedelasecuritedespateurs.ca et insérez-les dans vos messages pour accroître leur visibilité.

Gazouillis que vous pouvez utiliser avant le 21 octobre

Nous célébrons la Semaine nationale de la sécurité des patients. Parlez pour la sécurité des patients @Patient_Safety et encouragez tous les Canadiens – le public, les professionnels de la santé et les leaders – à s'impliquer pour faire de la sécurité des patients une priorité. Suivez #vaincrelesilence

Saviez-vous que 28 000 d'entre nous meurent à la suite d'un préjudice évitable causé par les soins, et ce, chaque année? Si quelque chose cloche ou vous semble incorrect, il faut en parler, et tout de suite. #vaincrelesilence www.semainedelasecuritedespateurs.ca

Nous devons tous parler pour la sécurité des patients. Ensemble, nous pouvons nous lancer #vaincrelesilence dans notre système de santé. Votre voix est importante et peut aider à sauver des vies. Voyez comment vous pouvez participer à www.semainedelasecuritedespateurs.ca.

Votre voix a le pouvoir de sauver des vies! À compter du 21 octobre, prêtez votre voix pour raconter vos expériences en matière de préjudices au patient et partager vos conseils sur le site vaincrelesilence.ca afin que d'autres puissent également apprendre de votre vécu. #vaincrelesilence

À partir du 21 oct., partagez votre histoire sur la sécurité des patients et vos conseils sur la façon de réduire les préjudices évitables dans les soins de santé sur le site vaincrelesilence.ca. #vaincrelesilence

Saviez-vous que les incidents liés à la sécurité des patients sont la troisième cause de décès au Canada, derrière le cancer et les maladies du cœur? Nous devons combattre le silence systémique et réunir nos efforts pour réduire l'incidence des préjudices aux patients. #vaincrelesilence www.semainedelasecuritedespateurs.ca

Un Canadien sur trois a été affecté par un préjudice qui aurait pu être évité, et pourtant le public en général ignore que ce problème existe. C'est une épidémie silencieuse. #vaincrelesilence sur www.semainedelasecuritedespateurs.ca

Au cours des 30 prochaines années, 1,2 million de Canadiens mourront des suites d'un préjudice évitable causé au patient. Lançons-nous ensemble #vaincrelesilence sur www.semainedelasecuritedespateurs.ca.

Gazouillis que vous pouvez utiliser après le 21 octobre

Comment prêtez-vous votre voix #vaincrelesilence pour accroître la sécurité des patients? Visitez vaincrelesilence.ca pour partager vos propres expériences en matière de préjudices aux patients ainsi que vos conseils ou votre point de vue qui pourraient aider les autres à prévenir les préjudices.

Toutes les 17 minutes, une personne meurt à l'hôpital après avoir été victime d'un événement indésirable. Une visite à l'hôpital sur 18 mène à un préjudice évitable ou même à un décès. Prêtez votre voix maintenant au site vaincrelesilence.ca pour que ça cesse. #vaincrelesilence

Gazouillis que vos patients peuvent utiliser

J'ai vaincu le silence aujourd'hui. Et vous? N'hésitez pas à parler à votre médecin ou à votre infirmier(ère). Votre voix peut vaincre la mort. Faites-vous entendre sur le site vaincrelesilence.ca à compter du 21 oct. #vaincrelesilence

Si nous savons, croyons ou sentons que quelque chose ne tourne pas rond, il faut le dire! Prêtez votre voix au site vaincrelesilence.ca à partir du 21 oct. #vaincrelesilence



Facebook

Alimentez la conversation : soyez de la vague #vaincrelesilence sur Facebook en relayant ces gazouillis et ces images numériques offertes gratuitement qui incitent à rompre le silence. Étiquetez-nous sur vos messages et nous les partagerons. Copiez le texte et collez-le dans vos messages Facebook, puis téléchargez les images à partir du site www.semainedelasecuritedespateurs.ca et insérez-les dans vos messages pour accroître leur visibilité.

Messages Facebook que vous pouvez utiliser avant le 21 octobre

Un Canadien sur trois a été affecté par un préjudice évitable, et pourtant le public en général ignore que ce problème existe. C'est une épidémie silencieuse. Si nous ne faisons rien, 1,2 million de Canadiens mourront des suites d'un préjudice évitable causé au patient au cours des 30 prochaines années. À partir du 21 octobre, prêtez votre voix pour relater vos expériences en matière de préjudices subis dans les soins de santé, ainsi que vos conseils et votre point de vue pour aider d'autres à prévenir les préjudices. À compter de cette même date, écoutez les histoires que nous avons colligées sur le site vaincrelesilence.ca. #vaincrelesilence

En savoir plus : www.semainedelasecuritedespateurs.ca

Saviez-vous que 28 000 d'entre nous meurent à la suite d'un préjudice évitable causé par les soins, et ce, chaque année? Si quelque chose cloche ou vous semble incorrect, il faut en parler, et tout de suite. Découvrez comment vous pouvez partir #vaincrelesilence au www.semainedelasecuritedespateurs.ca.

Messages Facebook que vous pouvez utiliser après le 21 octobre

Votre voix a le pouvoir de sauver des vies! Faites-vous entendre maintenant en racontant vos propres expériences en matière de préjudices aux patients et en partageant vos conseils sur le site vaincrelesilence.ca afin que d'autres puissent également apprendre de votre vécu. #vaincrelesilence.

Saviez-vous que 1,2 million de Canadiens mourront des suites d'un préjudice évitable causé au patient au cours des 30 prochaines années? Nous pouvons aider à déjouer ces pronostics en nous lançant tous #vaincrelesilence et en prêtant nos voix au site vaincrelesilence.ca afin que d'autres puissent bénéficier de notre expérience dans le système de santé.

Messages Facebook que vos patients peuvent utiliser

Je prête ma voix pour aider à vaincre le silence dans notre système de santé et à prévenir les préjudices à l'aide du mot-clic #vaincrelesilence. Le faites-vous? Partagez vos histoires sur les préjudices aux patients ainsi que vos conseils et vos points de vue sur le site vaincrelesilence.ca (lancement le 21 octobre) afin d'aider d'autres à prévenir les préjudices.

Pour plus d'information : www.semainedelasecuritedespateurs.ca

Chaque année, 400 000 Canadiens sont victimes d'un préjudice en recevant des soins. C'est le moment de parler. Lançons-nous tous #vaincrelesilence dans le système de santé. Prêtez votre voix au site vaincrelesilence.ca à compter du 21 octobre. #vaincrelesilence

Pour plus d'information : www.semainedelasecuritedespatisnts.ca



LinkedIn

Toutes les 17 minutes, une personne meurt à l'hôpital après avoir été victime d'un événement indésirable. Une visite à l'hôpital sur 18 mène à un préjudice évitable ou même à un décès. Prêtez votre voix au site vaincrelesilence.ca à partir du 21 octobre. #vaincrelesilence

Pour plus d'information : www.semainedelasecuritedespatisnts.ca

Saviez-vous qu'au Canada, 28 000 d'entre nous meurent à la suite d'un préjudice évitable causé par les soins, et ce, chaque année? Si quelque chose cloche ou semble incorrect, il est important de le dire. Prêtez votre voix au site vaincrelesilence.ca à partir du 21 octobre. #vaincrelesilence

Pour plus d'information : www.semainedelasecuritedespatisnts.ca

À propos de l'Institut canadien pour la sécurité des patients et de la Semaine nationale de la sécurité des patients

Lors de vos interactions avec les médias ou si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur l'Institut canadien pour la sécurité des patients et la Semaine nationale de la sécurité des patients, n'hésitez pas à consulter les ressources ci-dessous.

Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP)

- L'Institut canadien pour la sécurité des patients est le seul organisme national qui se consacre exclusivement à la réduction des préjudices évitables et à l'amélioration de la sécurité du système de santé canadien. Fondé par Santé Canada, l'ICSP est un organisme sans but lucratif.
- L'ICSP a pour mandat de fournir le leadership national pour élaborer des outils et ressources visant à éduquer et à susciter la volonté d'accroître la sécurité des soins de santé.
- L'Institut canadien pour la sécurité des patients invite tous les Canadiens – le public, les fournisseurs de soins et les leaders en santé – à s'impliquer pour que la sécurité des patients devienne une priorité. La Semaine nationale de la sécurité des patients se déroule du 28 octobre au 1^{er} novembre.

Semaine nationale de la sécurité des patients (SNSP)

- La Semaine nationale de la sécurité des patients de cette année s'articule sur le thème **#vaincrelesilence**.
- La Semaine nationale de la sécurité des patients est une campagne annuelle d'envergure nationale, lancée en 2005 pour stimuler des améliorations hors du commun de la sécurité des patients et de la qualité des soins. La participation à cette Semaine nationale de la sécurité des patients a progressé au même rythme que l'intérêt pour la promotion des meilleures pratiques en sécurité des patients. La SNSP concerne tous ceux qui sont en relation avec notre système de santé : le personnel soignant, les patients, les leaders en santé et les citoyens. En travaillant de concert, ces milliers d'intervenants contribuent à diffuser le message qu'il faut vaincre le silence.
- Joignez-vous à nous pour partager votre histoire et vos conseils sur la façon de réduire les préjudices causés aux patients sur vaincrelesilence.ca (lancement le 21 octobre 2019), afin d'aider d'autres à prévenir les préjudices.
- **[APRÈS LE 21 OCTOBRE]** Votre voix a le pouvoir de sauver des vies! Faites-vous entendre aujourd'hui en racontant votre histoire et en partageant vos conseils sur le site vaincrelesilence.ca, afin que d'autres puissent bénéficier de votre expérience. #vaincrelesilence
- Éventuellement, chacun d'entre nous sera un patient dans le système de santé. Ce que la plupart des Canadiens ne savent pas, c'est que 28 000 d'entre nous meurent chaque année des suites de préjudices évitables en recevant des soins.¹
- Les incidents liés à la sécurité des patients sont la troisième cause de décès au Canada, derrière le cancer et les maladies du cœur.¹
- Un Canadien sur trois a déjà été affecté par un préjudice en raison des soins qu'il reçoit,² mais le public en général ignore que ce problème existe. C'est une épidémie silencieuse. Si nous ne faisons rien, 1,2 million de Canadiens mourront des suites de préjudices évitables causés aux patients au cours des 30 prochaines années.¹
- Ce que nous devons combattre collectivement pour réduire les préjudices causés aux patients, c'est le silence systémique. Cet ennemi commun s'insinue entre les patients et les prestataires de soins, entre les collègues des établissements de santé, entre les administrateurs des différentes régions et entre le public et les décideurs.
- Si quelque chose fait défaut ou semble faire défaut, il faut que les gens en parlent, sur-le-champ.
- Lançons-nous tous #vaincrelesilence dans le système de santé. C'est le moment de parler.
 - Votre voix intérieure peut sauver des vies.
 - Cette affiche devrait vous faire parler.
 - Votre voix peut vaincre la mort.

- La SNSP est l'occasion pour les professionnels de la santé, les patients et leurs familles de se familiariser davantage aux pratiques exemplaires en matière de sécurité des patients partout au Canada.
- Les activités de promotion de la Semaine nationale de la sécurité des patients se déroulent en grande partie sur les médias sociaux et numériques. Celles-ci comprennent le partage d'histoires concernant des préjudices évitables en soins de santé sur le site vaincrelesilence.ca, le webinaire À la conquête du silence, le webinaire sur la déclaration obligatoire, le webinaire Créer un espace sûr et un nouvel épisode de la série de baladodiffusions primée PATIENT. Suivez et utilisez le mot-clic #vaincrelesilence pour vous tenir à jour tout au long de la campagne.
- Le webinaire À la conquête du silence destiné aux fournisseurs de soins et aux leaders en santé abordera trois types de silence : le silence organisationnel, le silence du côté des patients et le silence entre les prestataires de soins.
- Le webinaire Créer un espace sûr présente une nouvelle trousse d'outils pour les programmes de soutien par les pairs dans le milieu de la santé, le fruit d'une collaboration de l'ICSP et de la Commission de la santé mentale du Canada. Conçu à l'intention des personnes responsables des politiques et des règlements, des administrateurs, des gestionnaires, des équipes de soins et des pairs aidants, il propose des outils, des ressources et des gabarits provenant d'organisations de partout dans le monde qui ont mis en place avec succès leurs propres programmes de soutien par les pairs destinés aux fournisseurs de soins.
- Le webinaire sur la *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses* donnera l'occasion aux fournisseurs de soins et aux leaders en santé d'examiner la portée de la Loi de Vanessa, qui met l'accent sur la déclaration obligatoire, et de voir comment les ressources et outils éducatifs peuvent les aider à identifier et à déclarer les réactions indésirables aux drogues (RID) graves et les incidents liés aux instruments médicaux (IIM).
- Les personnes inscrites à la SNSP pourront en primeur écouter le nouvel épisode de notre série de baladodiffusions récompensée PATIENT, où nous demandons à des patients, des prestataires de soins et des dirigeants comment ils vainquent le silence et ce que nous pouvons faire pour assurer notre sécurité dans le système de santé.
- Les trois-quarts des Canadiens participant au sondage se disent intéressés d'en apprendre davantage sur la façon d'assurer leur sécurité dans le système de santé et, dans une proportion de 8 sur 10, ils aimeraient recevoir cette information directement d'un prestataire de soins.² Plus de 200 organisations ont adopté les *Cinq questions à poser*. La vôtre en fait-elle partie? Pour en connaître davantage, visitez www.semainedelasecuritedespatients.ca
- L'Institut canadien pour la sécurité des patients soutient le [Défi mondial Les médicaments sans les méfaits](#) de l'Organisation mondiale de la santé, qui rallie le monde entier au principe que l'utilisation des médicaments ne devrait jamais causer de préjudices à qui que ce soit.

Faits saillants sur la sécurité des patients

Dans le cadre de la Semaine nationale de la sécurité des patients (SNSP), il serait important que votre personnel comprenne à quel point la sécurité des patients est un enjeu crucial et pourquoi les erreurs doivent être prises très au sérieux. Voici quelques faits convaincants :

- Présentement, une personne meurt à l'hôpital toutes les 17 minutes après avoir été victime d'un événement indésirable. Une visite à l'hôpital sur 18 mène à un préjudice évitable, ou même à un décès. Cela représente environ 31 000 personnes par année.¹
- En moyenne, environ 400 000 incidents liés à la sécurité des patients se produisent chaque année, qui coûtent près de 6 800 \$ par patient et qui exercent une ponction supplémentaire de 2,75 milliards de dollars (\$ 2017) sur le budget annuel de la santé en divers traitements. Les incidents liés à la sécurité des patients dont il est question, et les coûts associés, sont tous évitables.¹

Article d'infolettre

Vaincre le silence – Prêtez votre voix

[Insérez le nom de votre organisation] est fière de participer à la Semaine nationale de la sécurité des patients du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019 et de faire équipe avec l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP) pour promouvoir la mission de se lancer **#vaincrelesilence**. [Insérez le nom de votre organisation] appuie l'ICSP dans sa mission qui vise à susciter des améliorations hors du commun de la sécurité des patients.

Cette année, la Semaine nationale de la sécurité des patients a pour thème **#vaincrelesilence**, enjoignant aux patients et aux professionnels de la santé d'unir leurs efforts pour combattre le silence systémique afin de réduire les préjudices aux patients. Cet ennemi commun s'insinue entre les patients et les prestataires de soins, entre les collègues des établissements de santé, entre les administrateurs des différentes régions et entre le public et les décideurs.

Pour soulever l'enthousiasme tout au long de la Semaine nationale de la sécurité des patients, l'ICSP propose d'intéressantes et palpitantes activités pour chacun. Celles-ci comprennent le partage de vos propres expériences de préjudices évitables en soins de santé sur le tout nouveau site Web vaincrelesilence.ca, qui sera lancé le 21 octobre, et le webinaire **#vaincrelesilence**. Un deuxième webinaire sera également offert, portant sur la déclaration obligatoire, et la balado série primée PATIENT présentera un nouvel épisode. Suivez et utilisez le mot-clic **#vaincrelesilence** pour vous tenir à jour durant la campagne.

Nous avons hâte de célébrer la Semaine nationale de la sécurité des patients avec les précieux membres de votre personnel et vos patients. Ensemble, nous pourrons faire de cette édition annuelle un grand succès!

Ressources promotionnelles

Des articles promotionnels et numériques gratuits vous permettront de faire la promotion de la Semaine nationale de la sécurité des patients dans votre établissement et sur les médias sociaux. Des ressources numériques, telles des affiches imprimables, des images pour les messages sur médias sociaux, et des images pour écrans télé sont disponibles à www.semainedelasecuritedespatisnts.ca. Commandez gratuitement des outils promotionnels à www.semainedelasecuritedespatisnts.ca et ne payez que les frais d'expédition.



- Ressources numériques gratuites :

Téléchargez ces ressources au www.semainedelasecuritedespatisnts.ca

- Affiches imprimables
- Images pour bannières
- Images pour les messages sur médias sociaux
- Images pour écrans télé
- Cinq questions à poser au sujet de vos médicaments

- Ensembles promotionnels gratuits :

Commandez gratuitement vos outils promotionnels à www.semainedelasecuritedespatisnts.ca (jusqu'à épuisement des stocks). Tous les ensembles sont standardisés avec le même matériel. Les articles promotionnels sont offerts gratuitement - vous ne payez que les frais d'expédition.

- Affiches grand format
- Macarons
- Feuilletts à distribuer sur les Cinq questions à poser au sujet de vos médicaments
- Affiches et cartes postales sur la *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses* (Loi de Vanessa)
- Conseils et ressources

Parrains

L'Institut canadien pour la sécurité des patients remercie les parrains de la Semaine nationale de la sécurité des patients pour leur généreux soutien.



Références

1. Le bien-fondé d'investir dans la sécurité des patients au Canada. Risk Analytica, 2017.
2. Sondage sur la sécurité des patients au Canada. Ipsos Public Affairs, 2018.



Votre voix intérieure
peut sauver des vies.

#VaincreLeSilence